

Le Canard en Sucre

Lettre d'information de la Mutuelle Petite Enfance Lafayette – Lyon 6^e



Relais d'Assistants Maternels
Tél : 04 78 24 12 79
relaiscanneasucre@free.fr

Permanence téléphonique :
Tous les mardis entre 12h et 14h

Rencontre avec la responsable sur
rendez-vous

Edito

Bonjour à tous,

A l'occasion de cette rentrée déjà bien passée, nous souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux adhérents, petits et grands.

Nous espérons que vous pourrez vivre de bons moments à nos côtés au relais Canne à sucre.

Bon retour aussi à tous les « anciens » !

Voici le journal du relais édité tous les trimestres pour vous présenter les temps forts de l'année. Bonne lecture !

Séverine Embert
Responsable animatrice.

Les temps forts du Relais Canne à Sucre

Rentrée au relais :

Les temps collectifs ont recommencé le lundi 09 Septembre. Nous accueillons cette année 48 professionnels, assistant(e)s maternel(le)s. Tous les matins de 9h à 11h ainsi que le lundi après midi de 14h à 16h, les enfants viennent jouer, rire et grandir avec d'autres petits copains. Afin d'accueillir tout le monde de manière sécurisée, les temps collectifs se composent de 10 à 12 enfants et ont eu lieu de façon fixe tous les 15 jours.

Abonnement à l'école des loisirs :

Le relais vous propose un abonnement groupé à « L'école des Loisirs » afin de recevoir des livres pour enfants durant l'année. Les abonnements sont remis aux professionnels pour vos enfants. Pour les personnes qui commandent, les livres arrivent au relais de manière nominative et la responsable les distribue pendant les temps collectifs.

Projet animatière :

L'association « Et Colégram » interviendra dès Novembre, pour 7 dates, pendant des temps collectifs. Sur une durée de 2 heures, les animations se font à partir des matériaux de récupération. Les enfants, à partir d'1 an, pourront donc manipuler du textile, du bois, de la mousse, des pierres (!) et du plastique.

Autres projets dans l'année :

Spectacles de Noël, Carnaval, sortie bibliothèque et à la ludothèque, jardins sonores...

Journée portes ouvertes : une date sera fixée sur samedi matin en Janvier. Vous recevrez tous une invitation.

Dates à retenir :

Vacances de Toussaint :

Le relais sera fermé la 2^e semaine des vacances.

Gouter de Noël : Mardi 10 Décembre 2013

Spectacle de Noël : Mardi 17 Décembre 2013

Parole de Séverine, Responsable du relais

Nous avons modifié cette année le mode d'adhésion en mettant en place des journées « adhésions familles » Cette action avait pour objectif de faire visiter la structure à chaque famille ou leur enfant est accueilli et où il vit des choses fortes avec son assistante maternelle.

De plus cela nous a permis de regrouper toutes les adhésions sur une période précise et définie.

Cela a un peu changé les habitudes, et je profite donc de cet encart dans ce numéro, pour remercier toutes les familles adhérentes d'avoir joué le jeu et d'avoir donné un peu de leur temps.

Comment déclarer les jours d'activités de votre salarié :

Vous devez obligatoirement déclarer le nombre de jours d'activité de votre assistante maternelle agréée. Ce sont les jours de garde et les jours rémunérés pour absence de l'enfant.

Si le salaire mensualisé est en année incomplète

Le nombre de jours d'activité à déclarer par enfant = (Nb de jours d'accueil par semaine X Nb de semaines programmées) ÷ 12

Si le salaire mensualisé est en année complète

| Vous faites garder votre enfant | Nombre de jours d'activité à déclarer |
|--|--|
| 1 jour par semaine | 5 jours par mois |
| 2 jours par semaine | 9 jours par mois |
| 3 jours par semaine | 13 jours par mois |
| 4 jours par semaine | 18 jours par mois |
| 5 jours par semaine | 22 jours par mois |

Petits rappels importants en ce début d'année :

Parents, vous confiez votre enfant
Assistant(e)s maternel(le)s vous accueillez des enfants,

Pour le bien être de l'enfant, les parents et les professionnel(le)s n'oublient pas d'échanger sur les différents moments clefs de la journée et de vous mettre d'accord sur les principes à respecter notamment sur :

- Les repas (les pratiques de chacun, les interdits....)
- Le sommeil (rythmes...)
- Les activités (sorties, jeux éducatifs, télévision...)
- Les apprentissages de la propreté
- Les soins

Sur internet :

www.ramlyon.com

site du relais canne à sucre.

www.casamape.fr

site d'informations professionnelles des assistants maternels et des parents employeurs.

www.fepem.fr

site de la fédération des particuliers employeurs.

www.mon-enfant.fr

site de la CAF.

J'ai lu :

Le loup qui voulait changer de couleur d'Orianne Lallemand, Ed Auzou.

Pas sage d'Alex Sanders, Ed école des loisirs.

Recette de saison : la soupe au potiron (dès 12 mois)

Ingrédients pour 1 personne :

- 100 g de potiron
- 1 pomme de terre
- 2 branches de persil
- 20 cl de lait
- 1 pincée de sel
- 1 noisette de beurre doux

Temps de cuisson : 30 min

Préparation :

Epluchez le potiron en éliminant l'écorce, les fibres et les graines. Pelez et lavez la pomme de terre. Coupez ces deux légumes en gros dés. Faites-les cuire 30 minutes à la vapeur avec le persil lavé. Lorsqu'ils sont cuits, passez-les au mixeur, et mettez la purée obtenue dans une casserole. Délayez avec le lait, salez très légèrement et portez à frémissement 2 à 3 minutes.

Pour servir, ajoutez une petite noisette de beurre et laissez tiédir jusqu'à la température souhaitée.